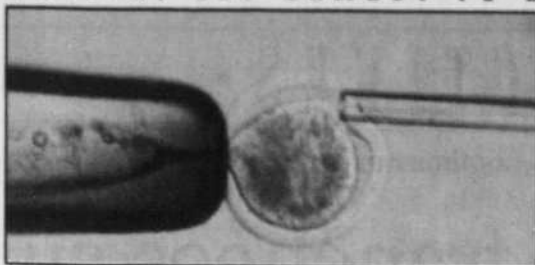


Le «père» de Dolly va cloner des embryons humains

Page B 6

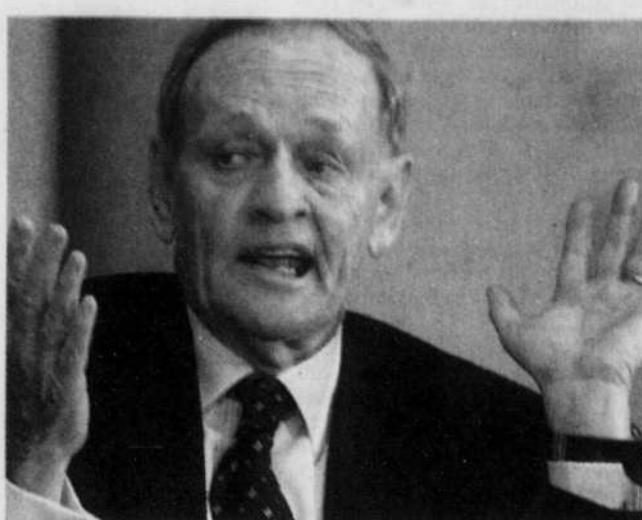


Embauche d'Alain Juppé: l'ENAP a-t-elle perdu la tête?

Page B 5



PERSPECTIVES



Les témoignages de Jean Chrétien et de Paul Martin cette semaine devant la commission Gomery ont été fort différents.

REUTERS ET PRESSE CANADIENNE

La raison d'État

Après les irrégularités politiques, le juge Gomery va traquer l'argent et les malversations

La comparution cette semaine devant la commission Gomery du sommet de la pyramide politique a permis de démontrer à quel point la fin justifiait les moyens pour Jean Chrétien et son entourage. Mais le pire reste à venir pour les libéraux, alors que s'ouvre dans deux semaines la phase B de l'enquête sur les commandites. Les liens entre le Parti libéral du Canada et les agences de publicité seront alors étalés au grand jour. Un véritable parcours dans un champ de mines.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Il y a un an jour pour jour, le 12 février 2004, le premier ministre Paul Martin montait au front lors d'une conférence de presse pour exprimer toute sa «colère» de découvrir l'ampleur du scandale des commandites révélé par la vérificatrice générale. C'était juste avant d'entreprendre ce que les médias anglophones ont qualifié de «mad as hell tour» (la tournée de l'enragé), par laquelle Paul Martin a sillonné le pays pour signifier sans équivoque qu'il était «furieux».

Cette journée-là, à Ottawa, le premier ministre avait avoué du bout des lèvres qu'il était «impossible de croire qu'il n'y a pas eu une direction politique» au scandale. La commission d'enquête, qu'il a lui-même créée pour en avoir le cœur net, aura pris cinq mois pour lui donner raison sur toute la ligne. Avec la comparution cette semaine du sommet de la hiérarchie politique du pays qui régnait au temps du programme des commandites, le doute n'est maintenant plus permis.

Le juge John Gomery a découvert l'existence d'un triangle décisionnel au plus haut niveau. Le ministre des Travaux publics à l'époque, Alfonso Gagliano, le chef de cabinet du premier ministre, Jean Pelletier, et le fonctionnaire responsable des commandites, Chuck Guité, formaient le triumvirat politique des commandites. Ils décidaient des événements à financer et des montants à octroyer, modifiant le cocktail à leur goût sans sourciller, même si cette tâche est habituellement du ressort des fonctionnaires. Même

Jean Chrétien y a mis son grain de sel, avouant avoir discuté des commandites à son bureau avec Jean Pelletier.

Subjectivité

Des irrégularités qui n'ont rien d'anodin. Il y a une raison pour laquelle les fonctionnaires doivent sans interférence politique, affirme Jean-Herman Guay, politologue à l'Université de Sherbrooke. Transgresser les règles entraîne des conséquences. «Les politiciens définissent les objectifs d'un programme et les budgets; ensuite, c'est aux fonctionnaires de le gérer, dit-il. Il y a une forte réticence à avoir quand les politiciens s'en mêlent, comme avec les commandites, puisque ça ouvre la porte à une dose d'arbitraire malsaine. Si les élus se mettent à intervenir dans plusieurs champs directement, ça va s'arrêter où?»

Jean Pelletier a d'ailleurs concédé qu'il y avait une bonne part de «subjectivité» dans le choix des événements. Les organismes obtenaient donc l'argent public au gré des connaissances et des désirs de quelques personnes haut placées. «Un fonctionnaire de la Saskatchewan ne peut pas savoir quoi commanditer au Québec», a lancé Jean Chrétien pour justifier l'intrusion. L'ancien premier ministre a d'ailleurs montré à quel point il suivait de près son bébé, n'hésitant pas à étaler ses connaissances sur les événements québécois financés par Ottawa.

Avec Alfonso Gagliano à la barre du ministère des Travaux publics, mais surtout avec Chuck

Guité comme responsable des activités publicitaires, Jean Pelletier et Jean Chrétien s'étaient entourés de gens qui pensaient exactement comme eux. Entre 1996 et 2002, la guerre aux séparatistes était une obsession et la raison d'État s'appliquait à la charge publicitaire menée au Québec. «Dans les témoignages, on a vu à quel point la panique causée par le référendum a guidé leurs actions», souligne Jean-Herman Guay. «C'était l'urgence, il fallait agir rapidement. La fin justifiait les moyens.»

Et Jean Chrétien ne s'en est pas caché durant son spectaculaire témoignage. Lors de sa déclaration liminaire, l'ancien premier ministre a souligné à gros traits qu'il fallait voir les activités de commandites dans une bagarre générale en faveur de l'unité du pays. «Le programme des commandites n'est pas né dans le vide et son sens ne saurait être saisi isolément, a-t-il dit. Tout examen sérieux du programme des commandites doit prendre en compte les circonstances qui régnaient au Québec au moment où il a été créé et le climat d'incertitude politique correspondant pendant toutes les années où il a été en activité.»

Il y a bien eu des dérapages administratifs, reconnaît Jean Chrétien, et les responsables devront être punis. Mais l'ancien chef d'État ne va pas jusqu'à s'excuser. Pas plus que Jean Pelletier, son directeur de cabinet. «Je n'ai pas d'excuses à donner, et je n'en donnerai pas, sur les avis politiques que le bureau du premier ministre a donnés sur les événements à commanditer. [...] Nous n'avons

fait que notre devoir et, quant à moi, ma conscience est très claire», a-t-il dit lundi devant la commission.

Un échec

Est-ce que la population canadienne adhèrera à ce discours de «la fin justifie les moyens»? Rien n'est moins sûr. Robert Bernier, professeur de marketing politique et social à l'École nationale d'administration publique (ENAP), a déjà fait des analyses entre 1997 et 2001 sur l'efficacité de la visibilité ca-

nadienne au Québec. Selon lui, quand Chrétien, Pelletier et Gagliano prétendent avoir sauvé le pays à coups de pancartes, ils se trompent.

«C'est un échec! En communication, il ne faut pas juste montrer son nom partout, il faut un message, il faut appuyer sur un produit tangible, explique-t-il. Ça n'a pas été le cas. Je ne crois pas que les gens vont adhérer à cette version de sauvetage du pays.» D'ailleurs, les sondages montrent un appui à la souveraineté qui frôle les 50 %, alors que 54 députés bloquistes ont été élus à Ottawa en juin dernier.

D'après lui, les gens ont retenu surtout les fraudes et les malversations dans ce scandale. Le gaspillage de fonds publics «dispersés à des amis du régime» frappe plus l'imagination et rejoint davantage la population que le but du programme. Jean Chrétien n'aura pas réussi à détourner suffisamment l'attention pour éviter le ressac. «Ça reste profondément dommageable pour le Parti libéral, estime Robert Bernier. Ça nuit à Paul Martin et le parti pourrait encore en payer le gros prix aux prochaines élections. D'ailleurs, les sondages montrent que les libéraux seraient encore minoritaires si une élection avait lieu demain matin.»

Mais le «supplée de la goutte» que représente la commission Gomery pour le PLC, comme l'a affirmé le ministre Jean Lapierre, n'a pas la même incidence partout au pays. «Les retombées au Québec sont beaucoup plus fortes qu'ailleurs», soutient Stephen Clarkson, politologue à l'université de Toronto. Dans le reste du pays, ce n'est pas très intéressant. Aux dernières élections, c'est au Québec que les dégâts ont été les plus forts pour le Parti libéral. Ailleurs, cela a été assez marginal.»

Le témoignage de Paul Martin devant la commission jeudi dernier, la première comparution d'un premier ministre en fonction lors d'une enquête publique depuis le scandale du chemin de fer de John A. Macdonald en 1873, permettra au moins au PLC de souffler un peu. «Il a réussi à atténuer la perception des Canadiens qu'il était au courant», soutient Robert Bernier. C'était son but et il a réussi.

VOIR PAGE B 2: GOMERY



Le Sopra.

Le style. La lumière. La vie.

Au cœur de la petite Italie < 70 unités disponibles < 12 penthouses avec terrasse

LIVRAISON OCTOBRE 2005 DÉJÀ 80% DE VENDU!
GAGNANT DU GALA DE L'HABITATION 2004 - PROJET MULTIFAMILIAL

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi sur rendez-vous
Samedi et dimanche 12:00 à 17:00
40, rue Molière T.514.273.9292
WWW.CORTIM.CA



• PERSPECTIVES •

Un « optimisme prudent » règne à l'UNESCO

Guerre de tranchées sur la culture

Sans offensive diplomatique, il n'y aura pas de convention sur la diversité culturelle

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Alors que se terminait hier à Paris la seconde session de négociation du projet de convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle, les participants québécois et canadiens affichaient un « optimisme prudent », selon les mots de la ministre québécoise de la Culture, Line Beauchamp.

Plusieurs experts estimaient néanmoins que, sans une véritable offensive diplomatique, notamment canadienne, cette convention pourrait ne jamais voir le jour. Pour l'instant, même le nom du projet (Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques) ne fait pas l'unanimité. De nombreux pays estiment en effet que le mot « protection » évoque le protectionnisme et qu'il faudrait plutôt parler de « préservation ».

C'est sur ce genre de considérations que les 500 participants venus de 142 pays ont mis un terme hier à la deuxième des trois sessions qui doivent mener à l'adoption, en octobre prochain, d'une convention internationale garantissant le droit des pays de protéger leur production culturelle.

Cela n'empêche pas Line Beauchamp d'afficher son optimisme. « La bonne nouvelle, c'est qu'on parle de la bonne chose, qu'on est dans les temps et qu'on n'a pas fait de compromis sur les questions centrales. »

A huit mois de l'échéance, le positionnement des pays sur cette convention, dont le Canada, le Québec et la France ont pris l'initiative, commence à apparaître plus clairement.

« La première session de travail en septembre dernier n'avait servi qu'à défricher le terrain. La seconde aura permis de s'entendre sur les objectifs de la convention et de discerner les affrontements à venir », dit Robert Pilon. Le vice-président exécutif de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle voit déjà se profiler un bloc favorable regroupant le Canada, l'Union européenne, la Chine et la Russie. Autour d'eux se détachent des pays plus hésitants, comme le Brésil, le Japon et l'Inde. Du côté des opposants, on trouve évidemment les États-Unis, mais aussi l'Australie, la Nouvelle-Zélande et même l'Indonésie, la Thaïlande et les Philippines.

Une seule voix

Fait nouveau, les pays de l'Union européenne ont décidé de parler d'une seule voix. On ne s'entend pas sur les effets de cette décision à double tranchant. Elle permet d'éviter que la diversité culturelle soit trop identifiée à la France mais force les 25 pays membres de l'Union à s'entendre. Or les Pays-Bas, plusieurs pays est-européens et le Royaume-Uni sont des adversaires résolus du projet de convention. Ce dernier pays assumera d'ailleurs la présidence de l'Union européenne en juin prochain. En plein processus de ratification de sa nouvelle constitution, il se pourrait que l'Europe ait d'autres chats à fouetter que la diversité culturelle.

Mais les scénarios catastrophe ne se sont pas produits, dit Robert Pilon. « Pour l'instant, l'Union européenne adhère aux objectifs de la convention. » Ce qui ne veut pas dire qu'elle aura la même opinion lorsque viendra le temps d'aborder le très contesté article 19, où il est proposé que cette convention ait le même poids que les autres traités internationaux, en particulier les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est sur cet article, et le mode de règlement des différends, que se produiront les affrontements majeurs.

Si la guerre n'est pas tout à fait déclenchée, on la voit déjà poindre à l'horizon. Ceux qui rêvaient en septembre dernier de voir les États-Unis signer cette convention ont depuis longtemps déchanté. Le scénario américain apparaît aujourd'hui évident. Revenu à l'UNESCO après 19 ans d'absence, Washington devrait tout faire pour diluer le texte du projet. A terme, les chances qu'elle y appose sa signature sont à peu près nulles. Même un président qui y serait favorable, ce qui n'est pas exactement le cas de George Bush, n'aurait pratiquement aucune chance d'obtenir l'accord du Sénat sur un texte dont l'application pourrait coûter des milliards aux majors américaines du cinéma et du divertissement.

Même si les déclarations des représentants américains ont été plutôt conciliantes



ARCHIVES LE DEVOIR

Les Américains se réfugient derrière la liberté d'opinion pour faire amender chaque phrase du projet de convention visant à protéger la diversité. On peut voir ci-dessus une scène de La Grande Séduction et de Spider-Man, deux films dont les moyens et l'esprit sont très différents.

en plénière, leur représentant au comité de rédaction a mené une guerre de tranchées pour amender chaque phrase du projet. Malgré un accord théorique, les Américains se réfugient derrière la défense de la liberté d'opinion. « Contrôler l'expression culturelle ou artistique est incompatible avec le respect des droits humains et la libre circulation de l'information », a déclaré un porte-parole.

Urgence

Les experts réunis depuis deux semaines ont réagi en levant toute ambiguïté à ce sujet. La majorité des participants s'entendent pour que cette convention ne puisse pas être invoquée pour justifier, par exemple, l'exclusion, la censure ou l'interdiction du droit de vote des femmes au nom de particularités culturelles.

Cet effort a aussi incité les experts à renforcer les clauses traitant des pays en développement. La convention devrait souligner l'urgence de protéger les jeunes industries culturelles de ces pays. L'Organisation internationale de la francophonie est tout particulièrement intervenue sur cette question.

Selon les experts, l'évolution des discussions à l'UNESCO correspond pour l'instant à la façon dont se négocie généralement ce genre de traités. Les sujets mineurs sont abordés en premier alors que ceux qui fâchent sont repoussés vers la fin.

Ce n'est qu'en mai prochain, à l'occasion de la troisième et dernière session des experts — et peut-être même en octobre à l'assemblée générale — que la portée véritable de la convention sera discutée. « Tout peut encore s'effondrer », confie un fonctionnaire canadien. Des pays aussi importants que le Brésil, l'Inde (le plus grand producteur de films du monde) et le Japon hésitent encore

à se positionner. La nouvelle offensive diplomatique de la secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, pourrait d'ailleurs en convaincre certains de ne pas faire de gestes susceptibles de nuire à une réconciliation avec les États-Unis.

Même si personne n'évoque cette possibilité, un renvoi à la conférence générale de 2007 (au lieu d'octobre prochain) aurait des conséquences graves. Il donnerait tout le temps à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), où les négociations reprennent le 31 mai, de se prémunir contre les dangers de la convention. Les États-Unis mènent aussi un subtil travail de sape en signant de nombreux accords bilatéraux. Des négociations sont en cours actuellement avec le Pacte andin (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela). « Si tous les pays d'Amérique latine signent de tels accords, la convention ne vaudra plus rien dire », dit Robert Pilon.

Voilà pourquoi de plus en plus d'intervenants estiment que cette convention ne sera jamais adoptée sans un effort diplomatique réel. Au siège de l'UNESCO hier, plusieurs pensaient que jamais elle ne verrait le jour si le Canada et l'Union européenne n'y mettaient pas tout leur poids diplomatique. « Il faut absolument passer à une vitesse supérieure », dit Robert Pilon, qui s'inquiète tout particulièrement du peu d'écho que semble avoir le projet de convention en Asie.

« Il faut aussi s'assurer que les États qui sont avec nous ne reculent pas, dit Line Beauchamp. Il va falloir partager ces efforts avec le Canada et la France. »

Hier soir, la délégation générale du Québec à Paris recevait les ambassadeurs à l'UNESCO de la Chine, de la Russie, de l'Union européenne, du Liban, du Sénégal et de Sainte-Lucie. En octobre prochain, pour qu'une convention voie le jour, il faudra avoir convaincu 127 pays. Il y a donc très loin de la coupe aux lèvres.

GOMERY

SUITE DE LA PAGE B 1

Si Chrétien a été démagogique [avec ses balles de golf et son règlement de comptes], Martin a plutôt eu l'air d'un comptable. Ce n'était pas spectaculaire, mais c'était efficace.

Le danger à Montréal

Mais les libéraux ne perdent rien pour attendre. Si la commission Gomery a été en mesure d'établir clairement les lignes de responsabilité des politiciens et des fonctionnaires fédéraux lors de la phase A à Ottawa, la partie à Montréal sera bien différente. Après avoir montré du doigt les irrégularités politiques, la commission va maintenant traquer l'argent, les malversations et les fraudes.

Selon nos informations, lorsque le juge John Gomery a parlé de « juicy stuff to come » (de choses juteuses encore à venir) dans ses entrevues aux médias avant Noël, il parlait des audiences à Montréal. « Nous allons traquer l'argent et les liens entre les agences de publicité et le Parti libéral. Ça devrait être très intéressant. Il y a beaucoup de révélations à venir », a

soutenu une source au sein de la commission d'enquête.

Et puisque les gens ont surtout été choqués par le gaspillage d'argent, notamment le paiement de généreuses sommes pour du travail inexistant ou encore des doubles commissions encaissées par les firmes, les témoignages à Montréal pourraient faire mal. La commission Gomery a en sa possession tous les états financiers des agences de publicité, leurs contributions à la caisse électorale libérale, la correspondance entre le parti et les compagnies, etc.

Deux grandes questions seront soulevées dans les prochains mois. Les firmes de publicité ont-elles reçu des contrats farfelus à même l'argent des contribuables pour payer l'aide qu'elles ont donné bénévolement au PLC durant les campagnes électorales? Est-ce que ces malversations étaient davantage que du copinage politique, mais plutôt un système précis pour enrichir des amis? Si ces réponses peuvent être trouvées, ce sera à Montréal. Toutes les têtes dirigeantes des agences ainsi que leurs vice-présidents seront appelés à la barre. Bref, un cocktail explosif qui pourrait faire

beaucoup de bruit. Les conséquences seraient alors beaucoup plus graves pour le Parti libéral, qui a une réputation à défendre devant l'électorat d'ici un an, que pour les agences impliquées. Pour le PLC, le 28 février marque le début du parcours dans un champ de mines.

Selon Robert Bernier, les révélations de la phase B « pourraient provoquer la chute du gouvernement minoritaire de Paul Martin. Le cœur des malversations, ça ne fait que commencer ». De quoi tenir les libéraux sur le bout de leur siège encore une dizaine de mois, selon Jean-Herman Guay, puisque le rapport préliminaire du juge n'est attendu qu'en septembre et les conclusions, en décembre.

« Est-ce que les gens vont trouver que la commission Gomery n'a finalement fait que beaucoup de bruit pour rien? On verra. Tout dépendra de la phase à Montréal », estime Jean-Herman Guay. Le Parti libéral pourrait encore payer plus cher sa panique postélectorale. La fin n'aurait alors peut-être pas justifié les moyens.

Le Devoir



Jean Dion

Les mots pour ne pas le dire

Ce fut une semaine de mots. Toute la richesse de la langue française mise au jour. Les subtilités du vocabulaire, la couleur des expressions, les infinies possibilités de la syntaxe. Oui, ce fut une semaine d'authentique bonheur lexical. (Le bonheur lexical étant atteint lorsque le sujet prend conscience de ce que la langue n'est jamais aussi agréable que lorsqu'on joue avec. Genre. Classez cela dans le dictionnaire des noms sales.) Comment en arriver là? Rien de tel qu'une bonne commission Gomery. Avec deux premiers ministres dans le box des questionnés.

Rendons à Jules C. ce qui lui appartient — d'avoir dit des phrases célèbres, par exemple, comme « Toi aussi, mon clisse » et « Ça va de mal empire » — et reconnaissons que Jean C. est un homme profondément divertissant. Je ne vois d'ailleurs pas pourquoi tout le monde l'accuse de prendre les gens pour des imbéciles en pensant que le saupoudrage de balles de golf unifiées puisse sauver le Canada. Ça a marché, son affaire, ou pas? Et puis, peut-être que les gens sont vraiment des imbéciles. Sinon, pourquoi se mettrait-on en frais de leur poser des questions emberlificotées lors de consultations populaires? Et cette langue, ça ne s'invente ni ne s'imite juste pas. Vous essayez, vous, de passer trois ans à Ottawa en ayant pour fonction professionnelle de retranscrire des citations biscornues avec un clavier ne comptant que 26 lettres.

Ensuite, on a eu droit à Paul M., qui a fait honneur à la langue de che nous en s'exprimant, question de ne pas s'enfermer dedans, presque tout du long dans la langue de la business. Vous ne l'avez peut-être pas remarqué, mais moi, je me suis livré à un examen détaillé de la posture de son cogito pendant qu'il jaisait de peso mexicain et de G-20, et j'en suis arrivé à une conclusion: Paul M. n'est plus fâché. Pourtant, vous en souvient-il, il n'y a même pas un an, il avait dit: « Je suis en colère. » Faut croire qu'il ira furor brevis est, comme le chantait Patrick Zabé. Il avait aussi déclaré qu'assurément, il y avait « une direction politique » au scandale de la sponsorship, mais personne n'a soulevé la question, le peso mexicain occupant probablement tous les esprits.

Et s'il y a un mot à retenir de ce roman-shampooing — à la différence du roman-savon, le roman-shampooing décoiffe d'aplomb —, c'est « pas ». Sais pas. Pas au courant. Était pas là. M'en souviens pas. C'est pas moi. Pas vu, pas pris. Et le rapport aura pas rapport.



Mais non, c'est une petite blague. Fort prisé, du reste, ce genre d'humour, je vous conseille de l'essayer lors de votre prochain 5 à 7 dînatoire mondain en tenue de ville: « C'est un gars, comprends-tu, qui arrive à une commission d'enquête et ne se rappelle de rien, et puis euh j'ai oublié le reste. »

Si ce fut une période de mots, c'est que les amis d'Indicatif présent, à la radio de Radio-Canada, m'avaient gentiment demandé de lire, colliger, répertorier, pondérer, commenter et analyser quelques courriels. Plus de mille cent (1100), en fait. Toute la semaine, les auditeurs étaient invités à faire part des mots et expressions que, entre autres catégories, ils voudraient abolir à tout jamais ou, a contrario, sauvegarder. Si vous n'êtes pas du genre à être appelés à témoigner de votre vécu devant la commission Gomery, vous vous souviendrez peut-être qu'en juillet dernier, cette chronique avait proposé un exercice semblable, se concentrant toutefois sur les mots à bannir. Mais ça fait longtemps. Tellement longtemps qu'à l'époque, Paul M. était encore en beau rondjudju. Vous aviez été nombreux à répondre, sans parler de ceux qui n'avaient pas répondu mais qui avaient été tentés en mautadine de la faire.

Ayant dûment pris connaissance des onze cents, j'ai, en l'absence de football, de baseball et de hockey et donc de statistiques inutiles à compiler avec un regard vaguement bovin, confectionné des tableaux croisés, des graphiques, des schémas, des courbes, des bâtonnets et des tartes. Vous devriez voir ça: une splendeur. Surtout les tartes.

N'ensuite de quoi, j'ai identifié les champions et me suis interpellé dans mon nénéphar intérieur: tiens, l'artiste, pourquoi n'essaierais-tu pas de faire des phrases avec ça? Un condensé, genre. Comme la soupe en conserve. Comme le livre de Sélection du Reader's Digest. Ce n'est pas ton rêve immémorial, de pondre la phrase qui tomberait sur les nerfs du plus grand nombre de gens possible? Et qu'ils pourraient reprendre afin de faire sensation dans un coquetel déjeuner? (Ce à quoi mon intérieur a répondu que son rêve immémorial consistait plutôt à voyager dans le temps afin d'aller mettre hors d'état de nuire l'inventeur de l'autobus surbaissé, mais bon.)

Ainsi fut-il fait. Voici ce que ça a à peu près donné. « Écoutez, à ce moment ici, c'est la définitivement l'air que ça va être un idéateur créatif flabbergasté excessivement articulé qui va effectivement gérer la problématique digitale comme telle de d'autres agents au niveau full comme style genre tendance du concept extrême de momentum proactif qu'il est confortable avec, ce qui n'est pas évident en quelque part, comme disent les Chinois quand qu'ils focusent sur la première partie que j'ai parlé. »

Cela dépeigne encore plus qu'un roman-shampooing, n'est-ce poing?

Quant aux mots à sauvegarder, ils sont pour l'essentiel du terroir, des termes colorés fabriqués ici même sur place pendant que vous attendez, des substrats résiduels du bon vieux temps quand il y avait juste six équipes, quand on faisait huit milles nu-pieds pour aller à l'école en hiver et quand il fallait se lever pour changer de poste de télévision. Magasiner, poudrier, écrapoutir, jarnigoine, champlure, zigonner, capine, vîteux, enfarger, brumante, giboulée, taponner, tlatouiner, gricher, bardasser, rapailler, fragner, déflaboyer, patenteux, se canter, se greyer, machine (au sens d'automobile), crémone, gosser, faire la commande, avoir de l'eau dans cave.

Il est seulement malheureux que les messages soient parvenus trop tôt pour inclure le mot de la semaine, le mot qui camoufle si honteusement la réalité, le mot-dupe, le mot à passer à la tronçonneuse.

Associé.

jdion@ledevoir.com

PERSPECTIVES

Conseil national du Parti québécois

La belle assurance d'un chef

À quatre mois du vote de confiance, des contestataires prédisent l'humiliation au chef du PQ

ROBERT DUTRISAC

Québec — Au dernier conseil national du Parti québécois, en octobre dernier, Bernard Landry, cherchant désespérément à renforcer ses appuis, avait promis de tenir un référendum avant la mi-mandat d'un prochain gouvernement péquiste. Moins de 48 heures plus tard, il faisait piteusement volte-face et revenait à sa position de base d'un référendum «le plus vite possible».

Au conseil national qui s'ouvre aujourd'hui à Trois-Rivières, le dernier avant le vote de confiance fatidique du congrès national de juin prochain, le chef du PQ sent qu'il n'a pas à faire ce type de simagrées. A tort ou à raison, M. Landry, qui apparaissait comme un chef en sursis il y a quelques mois, se voit en bonne posture. En dépit des sondages accablants qui montrent qu'une majorité de Québécois et de péquistes souhaitent qu'il tire sa révérence.

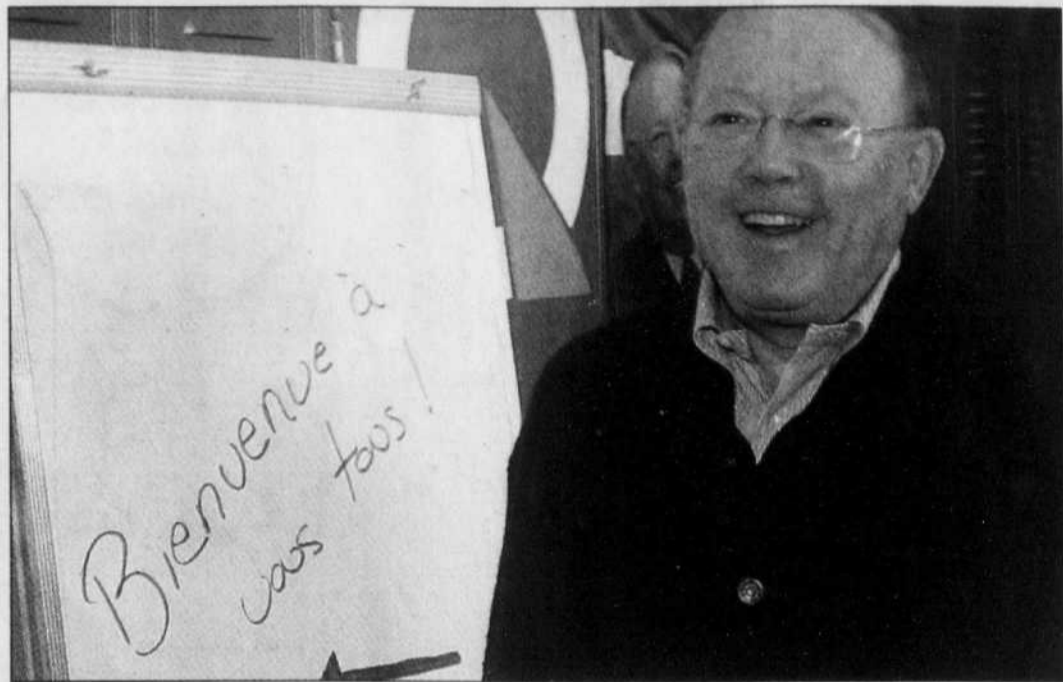
«Je crois que les délégations déjà choisies pour le congrès sont plutôt portées vers la confiance au chef», a-t-il dit au Devoir cette semaine.

L'aspirant François Legault n'est plus considéré comme une menace sérieuse. «À tout le monde en parle, devant deux millions de personnes, il a dit qu'il m'appuyait», a rappelé M. Landry. Quant à Pauline Marois, elle a dit qu'elle ne ferait rien pour nuire au chef d'ici le vote de confiance, et elle tient parole. «Les deux phénomènes expliquent pourquoi les délégués ont tendance à croire que je suis l'homme de la situation», juge M. Landry. Le chef péquiste se permet même de parler de «conditions gagnantes» et d'«obligation morale» dans une entrevue accordée à La Presse. Il doit se sentir confiant.

Un aspirant discret

«À tout le monde en parle, on me pose une question où j'ai le choix de deux réponses: oui ou non. Ils peuvent bien rouler sur ma déclaration», a précisé M. Legault. Le désormais discret aspirant ne veut pas parler de son appui à M. Landry lors du vote de confiance — ou de l'absence d'un tel appui — mais de la modernisation du parti et du renouvellement de sa base militante. «Il y a beaucoup de travail à faire», a-t-il dit. Au sein de la population, la perception, c'est que le PQ ne s'est pas modernisé, soutient-il.

François Legault a nié hier qu'il négocierait son ralliement lors du vote de confiance avec l'entourage de M. Landry, comme l'avancait Radio-Canada. Il n'a pas rencontré M. Landry depuis le début de 2005, a-t-il révélé. Il a parlé une fois à la directrice du cabinet de M. Landry, Line-Sylvie Perron, et une autre fois à Sylvain Simard, pour discuter de la date à laquelle le PQ dévoilerait son budget de l'an 1 de l'État souverain du Québec, un document sur lequel M. Legault et une petite équipe travaillent depuis plusieurs mois et qui est presque achevé. «Qu'est-ce que tu veux qu'il [François Legault] négocie? Il est perdant. Il n'y a rien à négocier», confie-t-on dans l'entourage de M. Landry.



Bernard Landry a assisté au congrès du Parti québécois de la circonscription de Verchères.

Mais un changement de la garde se prépare aux instances du parti. En décembre dernier, Bernard Landry a sollicité Guy Chevrette pour qu'il devienne président du PQ. Au congrès de juin prochain, les militants doivent adopter de nouveaux statuts scindant le poste de chef et de président du parti et créant trois vice-présidences (commission politique, organisation et formation). M. Chevrette a annoncé hier qu'il passait la main.

Dans une entrevue télévisée, M. Chevrette s'est en pris hier «aux faiseurs de corridors» qui s'intéressent moins aux idées qui seront discutées lors du congrès de juin qu'à la question du leadership de M. Landry.

L'ancienne présidente de la Centre de l'enseignement du Québec, Monique Richard, qui milite au PQ au sein de sa nouvelle aile gauche, le SPQ libre (Syndicalistes et progressistes pour le Québec libre), a annoncé qu'elle se portait candidate à la présidence du parti. Se définissant comme «une fille de terrain», elle promet de travailler pour que les militants aient davantage de place au sein du parti par rapport à l'aile parlementaire. «Il faut que le projet du Parti québécois ait une résonance dans la population, et c'est pour ça que je vais être absolument très réfractaire à tout ce qui va toucher à la course à la chefferie ou à la pagaille autour de tout ça», a-t-elle livré au Devoir.

Pauline Marois ne compte pas faire de vagues au conseil national. «J'ai déjà, sur cette question [le leadership de M. Landry], dit ce que j'avais à dire», a-t-elle rappelé au Devoir en faisant référence à sa sortie fracassante en faveur d'une course au leadership. «Je continue à me préparer au cas où», a-t-elle souligné, et elle se dit présente sur le terrain «à [sa] façon». A l'issue du vote de confiance, «je prendrai ma décision», a dit Mme Marois de façon sibylline.

La palme de la mouche du coche revient à François Rebello, ce chaud partisan de M. Legault, qui réclame depuis belle lurette une course au leadership. M. Rebello, ce jeune souverainiste de 34 ans qui s'est présenté pour le Bloc québécois dans Outremont contre Jean Lapierre, s'est porté candidat à la vice-présidence à la commission politique du PQ.

«Legault, ce n'est pas pour rien qu'il dit qu'il ne négocie plus parce que même s'ils [les gens de M. Landry] voulaient négocier, il ne serait pas capable de ramener le boss. C'est fini pour Landry», a livré au Devoir M. Rebello, convaincu que le chef péquiste se dirige vers une humiliation au congrès de juin.

Le cabinet de Bernard Landry cherche déjà un candidat pour faire mordre la poussière à François Rebello, qui dit bénéficier d'un appui solide au sein du parti en dépit du mot d'ordre lancé contre lui. Même si la thématique officielle du conseil national de la fin de semaine porte sur l'agriculture, l'événement présente donc d'autres points d'intérêt.

Le Devoir



Chassé-croisé à propos du CHUM

Personne ne peut s'opposer à la vertu, mais il ne faut pas confondre avec l'apparence de vertu. Une fausse transparence peut même être le summum de la cachotterie.

À première vue, il faut certainement se réjouir de la tenue d'une commission parlementaire pour examiner les avantages et les inconvénients des deux projets de CHUM encore en lice. Le secret et l'improvisation qui ont prévalu jusqu'à présent relèvent du scandale.

Soit, après des années de tergiversations, il est grand temps de prendre une décision. Si on ouvre la porte à tous ceux qui ont quelque chose à dire sur le sujet, on en a pour des mois. L'opposition péquiste réclamera pour la forme que l'emplacement du 6000, rue Saint-Denis, soit remis sur la table, mais cela reviendrait à reprendre tout l'exercice à zéro. Tant qu'à y être, il faudrait aussi réexaminer l'hypothèse de l'Hôtel-Dieu, tout aussi valable.

On ne devrait pas avoir de mal à s'entendre sur les figures imposées. L'audition des promoteurs des deux projets est incontournable, tout comme celle des comités d'experts auxquels le gouvernement a fait appel. Il en va de même de certains intervenants institutionnels, comme la Ville de Montréal ou l'Agence de développement des réseaux locaux de santé et de services sociaux.

C'est toujours quand on en arrive aux groupes «alignés» que les choses se corsent. Il est à prévoir que le gouvernement insistera pour inviter le plus grand nombre de médecins possible. Le PQ voudra leur opposer les représentants des patients, les syndicats, les groupes communautaires, etc.

De façon claire, cette commission parlementaire ne figurerait pas dans les plans du premier ministre Jean Charest, qui a encore une fois réussi à se placer dans une situation délicate. Si elle se limite aux «experts» officiels et à ceux qui monopolisent déjà les pages des journaux, on conclura à une simple opération destinée à calmer les députés libéraux, auxquels on aura fourni assez de papperasse pour qu'ils aient le sentiment d'avoir fait leur devoir.

En revanche, si M. Charest fait en sorte que la commission puisse aller au fond des choses, il pourrait devenir encore plus difficile pour lui de justifier le choix d'Outremont aux yeux de la population.

Daniel Johnson s'est déjà dit disponible pour présenter publiquement les raisons qui l'ont mené à écarter le site de la gare de triage du Canadien Pacifique. Il ne faut aucun doute qu'Armand Couture et Guy Saint-Pierre seront tout aussi disposés à expliquer pourquoi ils en sont arrivés à la conclusion inverse.

Sans préjuger de la qualité de leur travail, leur perspective était nécessairement limitée par le mandat que le gouvernement leur avait confié. Pour avoir une vue globale, il est indispensable d'avoir accès au rapport du comité interministériel qui a analysé les multiples implications des deux projets, comme le réclame l'opposition péquiste.

Il faudrait aussi interroger les hauts fonctionnaires qui faisaient partie du comité. Tout ce qu'on sait, c'est qu'ils étaient unanimes à recommander l'emplacement du 1000, rue Saint-Denis, jugé beaucoup moins coûteux.

Que le CHUM soit érigé à Outremont ou au centre-ville, les ministères des Transports et des Affaires municipales auront des coûts indirects à assumer au chapitre des infrastructures, qui peuvent varier considérablement selon le cas. Le scénario de Saint-Luc est dans les cartons du gouvernement depuis beaucoup plus longtemps que celui d'Outremont, de sorte qu'on en connaît certainement mieux les impacts.

Il n'y a pas que les coûts. Un gouvernement responsable ne peut engager des sommes aussi considérables sans évaluer l'impact sur l'ensemble des réseaux. Investir des centaines de millions dans un nouveau campus universitaire à Montréal impliquerait que d'autres universités retardent leurs propres projets. D'ailleurs, le ministère de l'Éducation n'a jamais voulu dire s'il reconnaissait les besoins en nouveaux locaux invoqués par le recteur Lacroix.

Le gouvernement craint manifestement que la divulgation du rapport du comité interministériel ne nuise au projet d'Outremont, mais elle est essentielle à la crédibilité de l'exercice. En revanche, il suffit de lire entre les lignes pour comprendre que le ministre de la Santé, Philippe Couillard, qui favorise Saint-Luc, souhaite ardemment que le rapport soit rendu public. Dans cette affaire, M. Couillard et sa vis-à-vis péquiste, Louise Harel, sont en quelque sorte des alliés objectifs.

La saga du CHUM donne lieu à un étonnant chassé-croisé ces jours-ci. Pauline Marois a réussi à faire l'unanimité de ses collègues contre elle en se déclarant publiquement en faveur d'Outremont. Jusqu'à présent, elle s'était contentée de le dire en privé.

Même ses partisans ont été éberlués de la voir prendre une position aussi contraire au sentiment de la très grande majorité des péquistes de Montréal. C'est comme si Mme Marois avait déjà renoncé à renverser Bernard Landry et décidé de ne plus s'embarrasser des considérations stratégiques ou partisans.

À partir du moment où le 6000, rue Saint-Denis, est définitivement écarté, elle est simplement conséquente avec elle-même. À l'époque où elle était ministre de la Santé, Saint-Luc avait été jugé le pire des trois emplacements étudiés. Elle n'est d'ailleurs pas la seule qui lui préférerait Outremont. Personnellement, Bernard Landry est du même avis.

C'est précisément parce que le caucus péquiste est divisé qu'il s'est réfugié dans une position purement théorique. Cet après-midi, à Trois-Rivières, la proposition qui sera soumise au conseil national du PQ tournera pitoyablement autour du pot. On exige du gouvernement de «construire le CHUM sur un site apte à desservir le mieux possible la population de l'est de l'île, tel que cela l'est actuellement pour l'ouest». Vertu ou apparence de vertu?

mdavid@ledevoir.com

Arabie Saoudite: l'ouverture de force

Les élections municipales partielles tenues cette semaine à Riyad pourraient ouvrir des horizons plus que symboliques

GUY TAILLEFER

L'Arabie Saoudite: champ de pétrole, terreau du terrorisme et du fondamentalisme islamique, allié clé des États-Unis dans le monde arabe. Les élections municipales partielles tenues jeudi à Riyad ne constituent pas précisément une révolution démocratique — les femmes n'étaient pas autorisées à voter —, encore que, clairement de nombreux experts, il se pourrait que ces scrutins finissent, à tout petits pas, par ouvrir des horizons qui ne soient pas que symboliques.

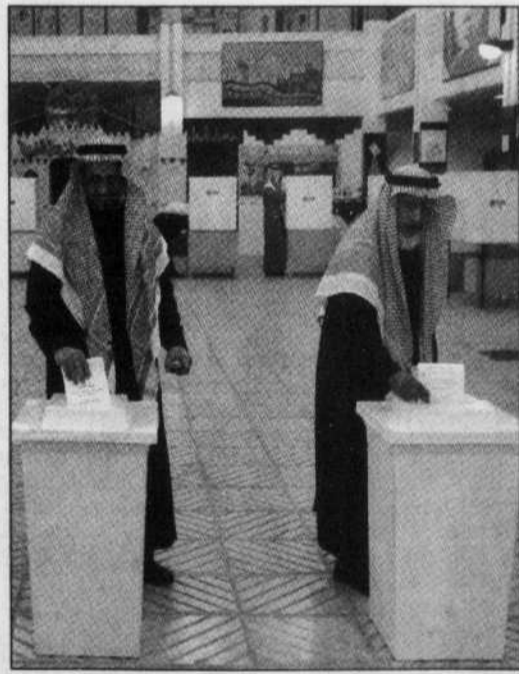
Après la présidentielle tenue dans les territoires palestiniens le 9 janvier et les élections générales organisées en Irak trois semaines plus tard, le régime ultra-conservateur du prince Abdallah, tenant d'un islam doctrinaire et puritain, entrouvre à son tour la porte, presque imperceptiblement, à des nouveautés politiques qui auront, croit un universitaire saoudien comme Abdel Rahman al-Habib, interrogé par Le Monde, «des conséquences positives pour la société saoudienne, repliée sur elle-même depuis la nuit des temps».

Journaliste spécialiste de l'Arabie Saoudite, John R. Bradley, auteur d'un essai sur le point d'être publié, *Saudi Arabia Exposed: Inside a Kingdom in Crisis*, ne partage toutefois pas cet espoir, si modeste soit-il: «La dynastie des Saoud fait l'absolu minimum pour apaiser les critiques à l'Ouest tout en mettant en prison les réformistes qui réclament des changements constitutionnels et en confiant plus de pouvoir aux islamistes», affirme M. Bradley, joint hier par Le Devoir. Il en tient pour preuve la nomination, un jour avant la tenue des scrutins à Riyad, d'un religieux pur et dur, Abdullah al-Obeid, au poste de ministre de l'Éducation. Cet homme considère le lien entre islam et terrorisme comme une invention des «médias occidentaux contrôlés par les Juifs». Parallèlement, six activistes de l'opposition sont toujours emprisonnés, notamment pour avoir tenté de créer une organisation indépendante de défense des droits humains.

Vrai que la portée de cet exercice de démocratie formelle est extrêmement limitée. Outre que seuls les hommes de 21 ans et plus, moins les militaires, sont autorisés à voter, les élections n'ont pour but d'élire que la moitié des membres des conseils municipaux, l'autre moitié, dont le maire, étant désignée par le pouvoir. Les candidats, certains se dotant de QQ sous forme de tentes dressées en plein air, ont fait campagne sous l'interdiction dans le royaume de former des partis politiques et de tenir des manifestations — ce qui est jugé par édit comme un péché. En outre, les nouveaux conseils, sans pouvoir de dépenser, n'auront de fonctions que consultatives.

Pressions intérieures

Opérations de relations publiques? Reste qu'il s'agit des premières élections jamais organisées à l'échelle nationale dans ce pays fondé en 1932. «C'est la première fois que les citoyens peuvent participer à la vie publique à l'extérieur des mosquées», dit un juriste saoudien, Abdel Aziz al-Qassem. Reste aussi que le scrutin a attiré un nombre assez for-



Seuls les hommes ont voté lors du scrutin municipal.

midable de candidats. Dans la seule région de Riyad, où se déroulait jeudi la première étape de ce scrutin en trois temps, il y avait quelque 1600 postulants à la centaine de sièges à pourvoir (les chiffres varient considérablement d'un fil de presse à l'autre). Pour la seule ville de Riyad, plus de 600 candidats se disputaient seulement sept sièges. Dans un pays où la représentation du visage est considérée comme non conforme à l'islam, écrivait cette semaine la correspondante du Monde, on n'aura jamais vu autant de photos et d'affiches. Les deux autres étapes des élections se dérouleront le 3 mars dans les provinces de l'est et du sud-ouest du pays et, le 21 avril, dans le nord et l'ouest.

Paradoxalement, à peine 150 000 Riyadiens sur 600 000 personnes ayant droit de vote se sont inscrits. Une partie de l'explication, du reste insuffisante, tient à l'absence d'une «culture du vote», disent des analystes, et au fait que, dans un pays où la théorie du complot américano-sioniste est constamment disséminée, l'exercice apparaît désagréablement aux gens comme imposé de l'extérieur.

Ce qui n'est évidemment pas faux. Si la dictature saoudienne parle en effet de réformes, elle le fait à reculons, sous la force des événements. Les pressions sont américaines depuis les attentats du 11 septembre 2001, dont 15 des 19 auteurs étaient des Saoudiens. Le prince Abdallah semble avoir accepté que son alliance avec les États-Unis dépende d'une forme de déverrouillage.

Mais les pressions sont aussi intérieures: voici un

pays où une demi-douzaine de princes septuagénaires sont à la tête d'une population dont la moitié des 22 millions d'habitants n'ont pas 20 ans. L'Arabie Saoudite, cible depuis 2003 d'attentats revendiqués par al-Qaïda dont le leader, Oussama ben Laden, n'a jamais caché son désir de renverser la monarchie corrompue des Saoud, est le terrain de mécontentements sociaux croissants et croisés. La rente pétrolière ayant diminué à partir des années 80, le chômage atteint maintenant les 20 %. Cette semaine, dans une rare conférence de presse, le président du Conseil consultatif, qui tient lieu de Parlement, a déclaré que ses 120 membres aspiraient «davantage de prérogatives» et qu'il envisageait d'être un jour élu au suffrage universel.

Des défis et des gestes

Autant de défis pour le régime, qui fait des gestes, mais sans pouvoir ignorer le poids d'une hiérarchie religieuse wahhabite aussi fondamentaliste qu'influente. Cela donne des signaux contradictoires. Il a ouvert l'année dernière un «dialogue national» qui a donné lieu à peu de concret, hormis le fait qu'une main a été tendue à la minorité chiite, historiquement ostracisée. Il a organisé en octobre 2003 à Riyad une conférence internationale sur les droits humains, en marge de laquelle plus de 150 personnes ont été arrêtées à la suite d'un rassemblement de protestation — chose rare à se produire dans le pays — auquel avait appelé une organisation d'exilés, le Mouvement islamique pour la réforme en Arabie, basé à Londres. Cette semaine avait lieu dans la capitale une autre conférence internationale, cette fois-ci sur la lutte contre le terrorisme, alors que, par ailleurs, des informations bien documentées font état d'accointances avec les insurgés sunnites qui commettent des attentats en Irak.

L'Arabie Saoudite a connu des tiraillements semblables dans la foulée de la première guerre du Golfe, en 1991, réformistes et conservateurs croyant qu'ils en étaient à un point tournant. Où le bouillonnement que traverse actuellement le pays le conduira-t-il? Les supporters du régime font valoir qu'il s'agit de trouver un rythme de changement qui ne déchire pas le pays. La question des femmes est exemplaire: sous tutelle des hommes, interdites de conduite automobile, leur situation ne change guère. Réalité inconcevable, vu d'ici. Elles ont bien le droit de vote, mais pas celui de l'utiliser. «Pour éviter les problèmes avec les religieux», explique le juriste al-Qassem, la femme étant l'un des symboles principaux d'une modernisation honnie. N'empêche, des porte-parole gouvernementaux ont affirmé cette semaine que les femmes pourraient probablement participer aux prochaines municipales, dans quatre ans.

«Le pays évolue dans la bonne direction», affirmait hier à l'AFP un islamiste modéré, cheikh Mohsen al-Awaji. «Mais si le gouvernement continue la réforme à ce rythme, il nous faudra plusieurs siècles pour obtenir nos droits minimaux.»

Le Devoir

É D I T O R I A L

Il n'y a pas pire aveugle...

Avec le témoignage du premier ministre Paul Martin s'est terminée jeudi la première phase de l'enquête du juge John Gomery sur le scandale des commandites. Au cours de ces premiers mois d'audiences, le commissaire aura été confronté à de multiples contradictions qu'il lui faudra départager.

Paul Martin avait étonné au lendemain du dépôt du rapport de la vérificatrice générale sur le programme des commandites, l'an dernier, en affirmant qu'une direction politique avait existé dans cette affaire. L'affirmation était énorme, et il avait dû nuancer son propos. La chose est toutefois restée dans toutes les mémoires, si bien que plusieurs attendent de la commission Gomery qu'elle confirme ou infirme cette assertion.

Après avoir entendu cette semaine l'ex-premier ministre Jean Chrétien et celui qui fut son chef de cabinet, Jean Pelletier, il faut reconnaître que la déclaration de Paul Martin avait un certain sens. Ni M. Chrétien ni M. Pelletier ne l'ont caché. La création du programme des commandites répondait à une volonté politique. Jean Chrétien en avait fait une affaire personnelle et s'était assuré que cela soit su dans l'appareil politique et dans la machine gouvernementale. Il s'agissait de sauver le Canada de la partition, justification morale qui l'autorisait à «appeler le plombier» et à tout faire bouculer.

Direction politique? Oui, bien sûr, dans la mesure où les ordres de marche de l'opération provenaient du bureau du premier ministre et que ces ordres laissaient place à beaucoup d'initiatives à ceux qui étaient chargés de leur exécution. Non, si, par direction politique, on sous-entend qu'il y aurait eu complot pour détourner les fonds. Du moins, les témoignages entendus jusqu'ici ne vont pas en ce sens. Et si jamais quelqu'un s'est avisé de comploter, ce n'est pas Jean Chrétien qui pouvait le savoir car il ne voulait tout simplement pas savoir ce qui se passait en aval. Il n'y a bien évidemment pas pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

Imputables, les politiciens ne veulent l'être qu'à moitié dans cette affaire. Trop occupés à sauver le pays, Jean Chrétien, Jean Pelletier et Alfonso Gagliano laissaient les plombiers Guité et compagnie faire leur travail. Dans leur esprit, s'il y a des coupables, ce ne peut être que ces derniers. Bien des témoignages entendus par le commissaire ont d'ailleurs consisté à dire «ce n'est pas moi, c'est l'autre».

À la fin de ses travaux, le juge aura à trancher entre les versions contradictoires des uns et des autres mais, d'ores et déjà, une conclusion s'impose. Ceux qui ont créé le programme des commandites ont volontairement agi dans l'opacité la plus complète. Jamais les tenants et aboutissants de ce programme n'ont été présentés clairement aux membres du conseil des ministres. C'était à eux de s'informer, a expliqué Jean Chrétien cette semaine.

Le programme étant quasi secret, les chances étaient d'autant réduites que l'on ait à rendre des comptes un jour, ce qui ouvrirait tout grand la porte à tous les abus. Dans la chaîne hiérarchique politique, personne n'a posé de questions. Personne n'a demandé à voir une seule facture. De cela, Jean Chrétien, Pelletier et Gagliano doivent porter la responsabilité. L'excuse de l'unité nationale ne peut être qu'un faux-fuyant.

Se scandaliser rétroactivement, comme l'a fait Jean Pelletier cette semaine, du prix des cravates à feuille d'érable commandées à ses amis des agences de publicité est facile. À près de 1000 \$ pièce, ces cravates justifient amplement la tenue de l'enquête en cours qui a été instituée pour des motifs de transparence et d'imputabilité, rappelait avec justesse jeudi le premier ministre Martin dans son témoignage. Deux mots qui, de toute évidence, ne font pas partie du vocabulaire de Jean Chrétien.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Les réponses manquent

Tous s'entendent pour dire que le choix du futur CHUM ne saurait être remis aux calendes grecques. Le répéter ne change cependant rien au fait que nous n'avons toujours pas les réponses à la plupart des questions essentielles relatives aux deux projets envisagés, à savoir:

■ puisque les projets n'ont pas la même portée, où sont les études comparatives coûts-avantages indispensables à une prise de décision éclairée?

■ comment évaluer l'importance stratégique de regrouper les facultés de la santé, le CHUM et les entreprises privées de recherche sur un même emplacement géographique?

■ quelles seront les conséquences du choix de l'un ou l'autre projet sur les investissements à venir dans l'ensemble des réseaux de l'éducation et de la santé?

■ quels sont les risques d'accidents reliés à la présence d'une autoroute (à proximité de Saint-Luc) et de voies ferrées (à la gare de triage d'Outremont)?

■ que fera-t-on des bâtiments laissés vacants au centre-ville (Hôtel-Dieu dans un cas, Saint-Luc et Hôtel-Dieu dans l'autre) et à quels coûts?

■ advenant le choix d'Outremont, l'urgence et les 300 lits de l'hôpital Notre-Dame suffiraient-ils pour desservir la clientèle francophone qui fréquente les trois grands hôpitaux du centre-ville à l'heure actuelle?

■ comment l'un et l'autre projet s'intègrent-ils au plan d'urbanisme de la Ville de Montréal?

■ quel sera l'impact de la construction de l'un ou l'autre projet sur les quartiers environnants et leurs habitants?

■ quels sont les coûts totaux estimés pour chacun des deux projets en incluant les expropriations, la décontamination des sols, la construction ou la rénovation de bâtiments, le déplacement des voies ferrées, la construction des infrastructures routières et les modifications au métro?

■ dans le cas de la technopole d'Outremont, quelle analyse des besoins de l'Université de Montréal permet de conclure à la nécessité de construire de nouveaux bâtiments et de déménager les facultés; quel usage entend-on faire des bâtiments abandonnés sur le campus; combien cela coûtera-t-il et qui paiera?

Cette semaine, le conseil des ministres a voulu calmer le jeu en reportant sa décision après la tenue d'une brève commission parlementaire où seront entendus les deux promoteurs et quelques experts. Ce faisant, le premier ministre rejetait l'hypothèse d'une consultation publique exhaustive et indépendante.

Qu'on nous permette de douter de la capacité d'une commission parlementaire politisée de faire toute la lumière sur les enjeux comparatifs de projets aussi différents et de fournir les réponses techniques et financières satisfaisantes aux questions les plus lancinantes qui se posent encore.

j-rsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFACON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

SCANDALE DES COMMANDITES...



L E T T R E S

La nouvelle littérature selon VLB: inacceptable

J'ai eu une réaction épidermique à la lecture de votre une du cahier Livres de samedi dernier... Votre collaborateur Michel Lapière, visiblement ébloui par sa rencontre avec Victor-Lévy Beaulieu, écrit: «Je demande à Beaulieu pourquoi il a voulu soudain retrouver, dans le délire du monologue intérieur et la liberté féroce de l'écriture, le ton de ses romans des années 60. Avec beaucoup de conviction et un peu de tristesse, il me répond: "Parce que c'était urgent." Beaulieu estime que la plupart des jeunes romanciers québécois "écrivent platement" parce qu'ils ne prennent pas plaisir à recréer le langage et qu'ils craignent de jouer avec les images que leur offre l'actualité québécoise la plus brûlante. Il est, hélas, malaisé de le contredire! L'impression d'ennui qui se dégage trop souvent des mots de la nouvelle génération littéraire reflète un vieux phénomène: l'assèchement de la langue écrite.»

Je croyais que *Le Devoir* était un journal d'avant-garde qui souhaitait sauvegarder la culture québécoise et non (comme c'est le cas dans votre édition de samedi dernier) assommer les nouvelles initiatives et abonder dans le sens d'un VLB vieillissant, à savoir que la nouvelle littérature est «platte» car elle n'est pas

écrite en *joual* comme dans les années 60.

VLB prône un retour à la langue de bois. Il trouve que les Québécois parlent trop bien le français et nous préfèrent idiots. C'est un peu ce qu'il prône dans son nouveau livre, *Je m'ennuie de Michèle Viroly*.

Un livre que je ne ferais pas lire à mes enfants car il est criblé des défauts de la langue que nous avons mis des décennies à nous départir («sontaient», «à cause que», etc.). J'espère que les professeurs auront l'œil plus vif que votre journaliste et ne mettront pas ce livre au programme des lectures en littérature québécoise! De plus, le livre est un simple commentaire de l'actualité, comme si l'auteur l'avait écrit devant sa télé. En littérature, on veut plus que des commentaires sur Véronique Cloutier!

Ces passages du livre de VLB sont dignes des plus mauvaises heures du magazine *Croc*. Du moins, le niveau de langue ne semble pas différer entre les deux publications!

Pitié, mon cher journal *Le Devoir*, sauvegardez notre langue! Et, surtout, ne crachez pas par le biais de vos journalistes sur la nouvelle génération d'auteurs, si fragile et en même temps si merveilleuse. Mais surtout indispensable!

Elise Bourassa
Le 9 février 2005

La téléserie Lapière

Dans une entrevue qu'il accordait à la Presse canadienne, Jean Lapière soulignait aux journalistes que les activités de la commission Gomery sur les commandites fédérales avaient des airs de roman-savon et que cela nuisait énormément aux réalisations de son gouvernement. On comprend que les Québécois et les médias auraient avantage, selon lui, à s'intéresser à la politique actuelle plutôt qu'aux déboires de ses prédécesseurs. Cullotté ou insouciant, le ministre semble minimiser l'impact de cette enquête qui veut mettre en lumière des gestes politiquement très discutables qui ont probablement scellé l'issue du vote au référendum sur l'avenir du Québec de 1995.

Jean Lapière minimise aussi le fait que sa propre carrière politique et d'homme public est elle aussi digne d'un beau téléroman tellement son personnage suscite de l'ambiguïté et du cynisme auprès de l'électorat québécois. Oui, il y a la commission Gomery, avec ses révélations d'hommes et de femmes qui protègent leur intégrité de façon enfantine et qui sont la risée de toute une nation. Il y a aussi les dossiers chauds auxquels M. Lapière participe actuellement dans une performance tragique tout aussi palpitante.

Bernard Dufourd
Montréal, le 9 février 2005

REVUE DE PRESSE

L'apaisement tuera le Canada

Antoine Robitaille

Saviez-vous que le «chantage à la séparation» de la part du Québec remonte à très loin dans le temps? «Depuis 1759, lorsque les Britanniques ont renversé le régime de la Nouvelle-France sur les plaines d'Abraham.» C'est le chroniqueur Jose Rodriguez, du *Calgary Sun*, qui l'affirmait hier.

Grâce à ce chantage, le Québec a réussi à obtenir un «traitement spécial» au Canada. La commission Gomery l'a prouvé encore une fois. Après tout, les commandites servaient à acheter, voire à «apaiser» le Québec. «Or, dit Rodriguez, celui-ci ne sera jamais satisfait.» La preuve? «Les hauts et les bas cycliques que nous avons traversés, de la crise de la conscription à la Révolution tranquille, du FLQ au référendum de 1995.» Mais chaque gouvernement fédéral, «presque toujours dirigé par un premier ministre venant du Québec», a fait des «concessions particulières» à cette province en espérant que

part d'entre nous, il faut savoir que, parfois, une séparation peut conduire au bonheur. Séparés, peut-être pourrions-nous coexister plus heureusement et dans l'égalité.» (On croirait lire du Parizeau!) En tout cas, dit le chroniqueur, les solutions du passé, «qui se sont avérées chères», ne fonctionnent pas, «comme nous le démontre le scandale des commandites». Couvrir le Québec d'argent «pour le garder» est un jeu «stupide». Rodriguez conclut: «It's time to show some balls», jeu de mots intraduisible comprenant d'une part une fine allusion aux balles de golf de Jean Chrétien et, d'autre part, aux «couilles» qu'il faudrait avoir pour laisser partir le Québec.

Dans le *Winnipeg Free Press* (WFP), Frances Russell entonnait elle aussi hier le vieux reproche de «l'apaisement». Selon elle, le scandale des commandites s'attaque «en apparence» seulement à la question de la «corruption politique». Ah bon? Au fond, écrit-elle, la vraie question est celle de la «déconstruction du Canada». La chroniqueuse reproche aux premiers ministres Mulroney et Martin «de s'être employés à sortir le Canada de la vie quotidienne des Canadiens», croyant fausement que «c'était la façon de sauver le Canada». Par «Canada», il faut entendre ici «le fédéral», évidemment. À ses yeux, ces premiers ministres sont coupables «d'avoir cédé aux insatiables revendications des premiers ministres des provinces, toujours assoiffés de pouvoirs. Ils pensaient qu'en cédant ainsi, les Canadiens aimeraient encore plus le Canada.»

Nous l'avons dit, Russell en veut surtout à Mulroney et Martin. Le premier avait retiré le mot «Canada» «des boîtes de la Société des postes et de l'aéroport de Montréal, même des tribunaux de l'immigration». Reprenant l'argumentation de Jean Chrétien, Russell dit que l'état québécois avait comblé un vide de «visibilité étatique fédérale» depuis les années 80. Les Québécois en étaient venus à penser que le fédéral «n'existait que pour leur soutirer des impôts». À ses yeux, le gouvernement Mulroney «a lancé et alimenté le processus de déconstruction nationale dans une tentative suicidaire de lier les deux éléments de sa coalition improbable: les séparatistes du

Québec et les gens de l'Ouest qui se sentent négligés par le centre, principalement les Albertains.»

Selon Russell, le gouvernement libéral de Jean Chrétien a cherché à corriger les effets délétères de l'époque Mulroney, notamment avec les commandites.

Mais celui de Paul Martin ne poursuit malheureusement pas dans la même logique, déplore-t-elle. «À Ottawa aujourd'hui, même le mot «national» est banni, particulièrement dans la dénomination des programmes qui touchent directement les Canadiens dans leur vie quotidienne. En lieu et place, on use du mot «pancanadien.»

Russell donne l'exemple de l'entente sur la santé, par laquelle le gouvernement Martin a donné au premier ministre Jean Charest le fédéralisme «asymétrique», c'est-à-dire «le plein contrôle de chaque province sur son programme». Mais ce «droit à la différence, s'il remonte à 1763 pour le Québec, soit 104 ans avant la Confédération, n'a aucune valeur historique dans les autres provinces». Cependant, pour faire plaisir aux premiers ministres, «Martin a capitulé et étendu le principe de l'asymétrie à tous». Conséquence de ce précédent: aujourd'hui, l'Alberta souhaite «prendre l'oseille et se tirer» en matière de programme de garderies.

Pour Russell, on ne peut même plus compter sur le gouvernement du Manitoba pour «défendre vigoureusement un gouvernement national fort». Le premier ministre Gary Doer lui-même a réclamé de pouvoir dire son mot dans la renégociation de l'ALENA. Autre horreur: le Conseil de la fédération, qui regroupe tous les gouvernements provinciaux. «Eh bien, c'est lui qui va maintenant déterminer ce qui constitue une entorse à la loi canadienne sur la santé.»

Russell, cédant à une colère constitutionnelle, y voit un «affront à la doctrine du gouvernement responsable car celle-ci stipule qu'aucun organe ne peut dicter au Parlement sa façon de dépenser des deniers relevant d'une de ses propres lois».

En somme, «il n'y a rien comme un bon scandale pour exciter la plèbe». Mais le vrai scandale ici, dit Russell, ce ne sont pas les commandites mais le fait que des gouvernements fédéraux «ont renoncé à défendre nos institutions nationales, nos programmes nationaux et le bien commun général».

Question «on the ROC»: n'y a-t-il pas plusieurs «nations» au Canada?

Le Devoir

IDÉES

Embauche d'Alain Juppé:
l'ENAP a-t-elle perdu la tête?

GÉRARD BOUCHARD

Professeur au département des sciences humaines
de l'Université du Québec à Chicoutimi

Incrédulité, perplexité, colère, honte, dépit: tels sont quelques-uns des sentiments que j'ai éprouvés en apprenant que la direction et une très forte majorité des professeurs de la prestigieuse École nationale d'administration publique du Québec (ENAP) avaient décidé d'accueillir parmi eux, pour un an, le politicien français déchu Alain Juppé. Je m'explique.

Cet homme politique vient d'être reconnu, par les tribunaux français, coupable d'un acte criminel grave commis dans l'exercice de ses fonctions. Il a donc été condamné à une peine de 14 mois de prison avec sursis et a été exclu pour un an de la vie publique dans son pays. Pour des raisons qu'on peut aisément comprendre, il a choisi d'aller vivre sa traversée du désert hors de France.

Nullement démonté cependant, il lui est venu l'idée d'œuvrer dans l'enseignement au plus haut niveau et a fait des tentatives auprès de deux universités aux États-Unis. Sans surprise, celles-ci ont rejeté son offre de service. Qu'a-t-il fait alors? Il s'est tourné vers le Québec. La colonie. Et il y a trouvé une institution complaisante qui s'estime honorée d'ouvrir ses portes à ce politicien en défaveur, et ce, pour la durée de sa peine qui, justement, se trouve à correspondre à une année scolaire. C'est providentiel.

Un mot, en passant, au sujet de l'Université du Québec à Montréal. Il faut lever son chapeau à cette institution qui, sollicitée elle aussi, a eu le bon sens de repousser, sans hésiter, la candidature d'Alain Juppé.

Le cénacle

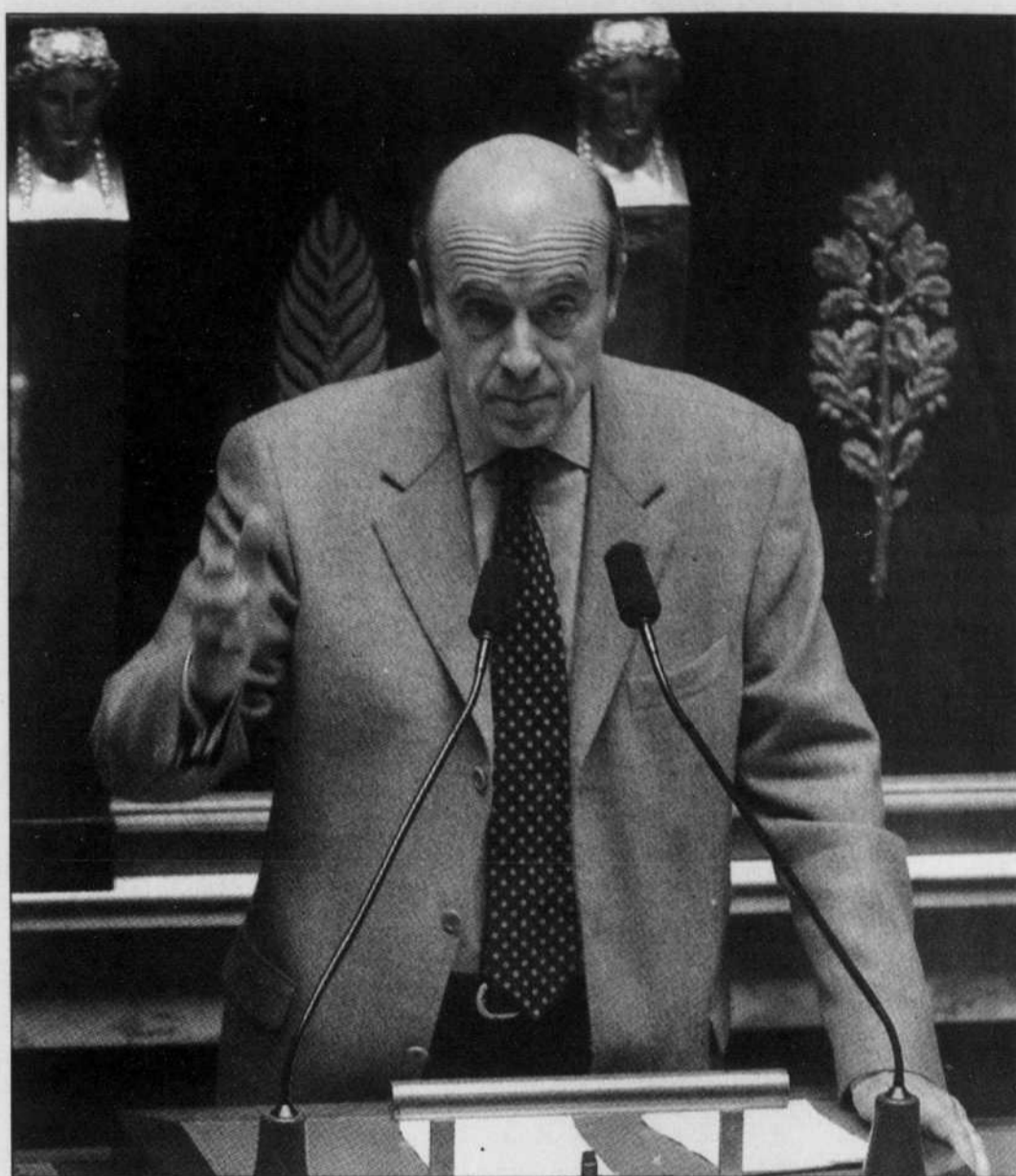
Revenons à l'ENAP. Quelle est au juste cette institution? On croit à un mauvais rêve ou à un canular, peut-être à une mauvaise blague de carnaval: l'ENAP, c'est le cénacle qui, au Québec, réunit la crème des professeurs d'administration publique. Qu'est-ce donc que l'administration publique? C'est l'art de gouverner correctement, de gérer d'une façon éclairée et rigoureuse les intérêts des citoyens, de veiller avec intégrité et avec honnêteté au bien (et aux biens...) de la population. Or c'est précisément pour avoir déshonoré cette règle qu'Alain Juppé a été condamné.

En somme, son pays ne lui ayant pas reconnu la moralité nécessaire à l'exercice d'une fonction reliée à la vie publique, le voici donc chez nous, rien de moins que professeur de la chose publique. Il va venir enseigner ce que les tribunaux de son pays le jugent indigne de pratiquer. Cela, grâce aux esprits très éclairés de nos prestigieux professeurs. [...]

Incrédule, on se dit que la bonne foi de ces maîtres a dû être trompée, qu'un dérapage aussi extraordinaire ne peut venir que d'un égarement passager. Mais non. Un ineffable directeur, M. Proulx, explique aux médias que, au contraire, c'est une très bonne affaire pour l'école, une occasion à ne pas rater: ce serait «une honte» de chipoter à cause de son casier judiciaire.

Pensez donc: un notable de la métropole qui ne lève pas le nez sur la colonie! Son crime? Sa condamnation? Allons donc, des broutilles! Et le directeur explique, minimise, défait et refait le jugement des tribunaux, le justifie presque.

Exemples: M. Juppé n'a pas à être un bouc émissaire, il y en a bien d'autres qui ont trempé dans le même scandale que lui et qui courent encore; et puis, il ne voit pas du tout, lui, en quoi le fait que l'homme ait un dossier criminel, le fait qu'il ait triché comme gestionnaire public et le fait qu'il ait trompé ses électeurs puissent invalider de quelque façon sa



Alain Juppé vient d'être reconnu, par les tribunaux français, coupable d'un acte criminel grave commis dans l'exercice de ses fonctions alors qu'il était premier ministre de la France.

PHILIPPE WOJAZER REUTERS

candidature à un poste dans son institution — ben voyons donc! [...] Après tout, il est vraiment bien placé pour enseigner l'administration publique, M. Juppé; il l'a explorée sous toutes ses facettes, l'administration publique!

On se dit que c'est vraiment très généreux de la part de l'ENAP. Elle voudra peut-être le engager eux aussi, ceux qui courent encore et qui deviendront disponibles lorsque la justice les aura rattrapés et condamnés? Mais parlons-nous ici d'une institution de haut savoir ou d'une école de réforme? Dans ce cas, M. Proulx, pas besoin d'aller chercher si loin; ce ne sont pas les candidats locaux qui manquent. [...]

En pleine commission Gomery...

Tout cela survient au moment même où se déroule à Ottawa un énorme festival de cynisme et de corruption publique qui sème l'écœurement dans tous les foyers. Ces intellectuels sortent-ils parfois de leur enceinte feutrée? N'entrent-ils donc jamais dans un dépanneur, dans un comptoir-lunch, dans une salle d'attente de garage? N'entendent-ils pas la rumeur populaire, le désenchantement, la colère sourde qui s'étend? [...]

Enfin, il est extraordinaire d'apprendre que la dé-

cision prise par l'assemblée des professeurs pourrait rester sans effet du fait que le casier judiciaire du nouveau maître pourrait lui interdire l'entrée au Canada... Mais on retrouve aussitôt son souffle car le même M. Proulx, en entrevue avec *Le Devoir*, se fait optimiste et nous rassure: selon ses sources, confie-t-il, le permis aurait de bonnes chances d'être accordé!

Je le dis comme je le pense: il s'agit là d'un scandale qui va ternir pour longtemps cette école, son personnel et ses étudiants. C'est triste pour ceux qui se sont opposés au projet ou qui n'ont même pas eu le moyen de le faire. [...] Comme professeur, comme citoyen et comme Québécois, j'en suis profondément indigné.

Il est cependant possible de montrer que si l'ENAP a perdu la tête, ce n'est pas le cas de tous les Québécois. Nous avons le devoir d'intervenir pour faire annuler cette décision qui nous abaisse et nous fait honte collectivement. [...] Le monde universitaire québécois ne pourra pas garder la tête haute tant que cet invraisemblable gâchis ne sera pas réparé.

À partir de maintenant, l'ENAP a le devoir de montrer à tous qu'elle reconnaît son erreur et désire la réparer. Quant à vous, M. Proulx, la décence la plus élémentaire vous oblige à remettre au plus vite votre démission comme directeur.



Denise Bombardier

« Du grand
Chrétien »

Ce fut le cri du cœur de ses partisans et de tous les nostalgiques du temps maudit où l'affrontement entre francophones du Québec et d'Ottawa colorait la terne vie politique canadienne, faute de la transformer.

Ah! il était en forme, Jean Chrétien, lorsqu'il s'est présenté devant la commission Gomery cette semaine. On sentait que la vengeance était douce au cœur de l'Indien, si tant est qu'on ait encore le droit d'utiliser cette expression politiquement incorrecte. Il ne pouvait pas se soustraire à cette convocation, alors il allait la détourner à ses propres fins. Et, dans son cas, la fin justifie les moyens. C'est d'ailleurs un peu ce qu'il a démontré par son témoignage. Sa force de frappe, son arrogance et son sens du spectacle qui n'exclut jamais le mépris de l'adversaire ont transformé l'interrogatoire mou du procureur-chef Bernard Roy en tremplin à partir duquel l'ex-premier ministre a parfaitement réussi toutes ses pirouettes.

Du grand Chrétien, certes. D'abord, la langue demeure la même. Syntaxe éclatée, vocabulaire déficieux, anglicismes à gogo. C'est bien connu. Jean Chrétien ne parle pas comme l'élite mais comme le peuple, ce peuple qu'il fréquente sur les terrains de golf, dans les prestigieux bureaux d'avocats et les antichambres du pouvoir financier et diplomatique international. Certains diront que c'était prévisible, mais on s'est rendu compte qu'il ne fait pas sienne la devise du Québec, «Je me souviens». Il ne se souvient d'à peu près rien. Sa mémoire ne lui est d'aucun recours lorsqu'il s'agit de confirmer ou d'infirmer des réunions avec ses proches collaborateurs. Normal que ceux qui, un jour, rencontrent le premier ministre s'en souviennent, mais sachons une fois pour toutes que l'inverse n'est pas vrai. Du vrai Chrétien aussi car, chef suprême menant le combat pour sauver le Canada, il donne ses ordres et ne se soucie guère du choix des armes, des combattants ou de la stratégie des exécutants. Il a foi dans ses soldats, et on suppose qu'il apprécie particulièrement les plus coriaces devant l'adversaire. L'homme n'étant ni vénéral ni attaché à l'argent, on ne doute pas qu'il soit au-dessus de tout soupçon de corruption personnelle. Qu'on lance la police aux trousses des voleurs potentiels et qu'ils paient pour leurs crimes, si des crimes ont été commis: telle est sa réaction face aux malversations. Mais lui ne s'embarrasse pas de ces détails. Avec les commandites, l'important était de sauver le Canada. Les dommages collatéraux (détournements de fonds et autres tours de passe-passe) lui apparaissent dérisoires comparativement à la tragédie appréhendée, à savoir l'éclatement du pays, ce pays qui lui a permis à lui, le «p'tit gars de Shawinigan», de se propulser au sommet des Rocheuses, d'un océan à l'autre et tout en haut de la colline parlementaire comme son idole, ce Trudeau qui l'envoyait se battre à mains nues contre les «séparatistes» et qui le traitait trop souvent avec hauteur et condescendance. Il aimait bien son Jean, qui ne refusait pas les «dirty jobs». Rappelons-nous le rapatriement de la Constitution, le Lac-Meech, la Crise d'octobre.

Du grand Chrétien aussi, cette façon qu'il a de trivialisier le débat d'idées en le ramenant à un combat de ruelle où tous les coups sont permis dans les limites de la légalité. Car avec lui, la légitimité en prend plein la gueule, si on nous permet d'adopter son ton. Et que dire de son attrait pour la propagande! Des panneaux, des drapeaux, des pancartes, bref, de la visibilité: c'est comme ça qu'on vend le Canada aux Canadiens. A preuve? C'a marché. Le référendum a été perdu par les souverainistes. Dans cette optique, le Canada n'est pas un pays à penser mais à visualiser. On comprend alors que l'ex-premier ministre déconsidère tous ces réformateurs du fédéralisme enfargés dans les virgules ou les traits d'union et qui jouent sur les mots. Pour Jean Chrétien, un chat est un chat, mais une balle de golf est un obus qui ne rate pas sa cible.

En quelques heures, cet homme politique aussi redoutable qu'incendiaire a réussi à recréer le climat tendu de l'époque guerrière où nous nous déchirions entre nous. Certains ont éprouvé un coup de nostalgie et d'autres ont revécu un quasi-cauchemar. À vrai dire, le témoignage de l'ex-premier ministre nous ramenait à nos vieux démons dont, il faut bien l'avouer, nous nous ennuyons certains jours en écoutant ces hommes bien élevés et polis qui tentent de nous gouverner. Ce qu'on appelle «du grand Chrétien» appartient plutôt à notre folklore fédéralo-séparatiste québécois. La performance de Jean Chrétien, («performance» presque au sens de «show-business») nous a fait prendre conscience qu'une tranche de notre histoire est désormais derrière nous.

denbombardier@videotron.ca

Dresde et la Saint-Valentin

JEAN FOREST

Professeur à la faculté des lettres
de l'Université de Sherbrooke

Depuis une cinquantaine d'années, vous le savez si vous avez voyagé, il n'est pas si facile de trouver des villes parfaites [...]. En Europe, il en reste combien? Quelques cités auxqueltes, par miracle, on n'a pas encore pu toucher.

Paris, oui, mais à condition d'en soustraire la tour Montparnasse comme celle de la faculté des sciences et de tourner le dos au rond-point de la Défense, un poulailler dont la basse-cour ne voudrait certainement pas. Venise, même si elle pue à cause des vedettes automobiles, de la raffinerie de pétrole et du complexe industriel si opportun qui menacent de la torpiller. Florence, si jolie, naturellement, surtout quand on peut en voir le bout du nez entre deux hordes de touristes. Prague, que les bombardements ont par miracle contournée, et surtout Bruges, intacte parce que restée en marge du sacro-saint progrès qui ravage tout sur son passage.

En Asie, plus rien. [...] En Russie, à part le centre de Leningrad, rien, fini. En Afrique noire, rien. Et si, en Afrique musulmane, les médinas ont résisté, c'est que leurs ruelles y interdisent la circulation à l'occidentale.

En Amérique du Nord, rien non plus, les métastases du cancer terminal qu'est Noullorquie se répandant à la vitesse de l'éclair pour ruiner partout le paysage à l'aide des mêmes éternelles laideurs.

En Angleterre, plus rien en dehors des petites cités d'Oxford et de Cambridge, et puis, dites-moi, vous iriez vraiment admirer les inénarrables splendeurs de Manchester ou de Liverpool?

L'Allemagne, par contre, a été gâtée, du moins jusqu'en 1939, elle qui s'enorgueillissait de posséder Francfort, Cologne, Munich et Hambourg parmi bien d'autres bijoux qui remontaient au Moyen Âge, rien de moins.

Dresde, surtout, faisait son orgueil, la Florence

du Nord, merveille des merveilles léchée sous toutes ses coutures, depuis le XVII^e siècle, par des tas de rois de Saxe qui ne croyaient pas aux gratte-ciels, quoique beaucoup au talent des artisans grâce auxquels ils bâtirent la renommée mondiale de leur capitale baroque.

Mais ça, c'était avant, comme qui dirait dans le bon vieux temps.

Après...

Les Anglais et les Américains se sont beaucoup amusés, entre 1942 et 1945, à démolir *just for fun* les plus belles villes d'Allemagne, des agglomérations dont la valeur stratégique était nulle. Quelle pouvait bien être, en février 1945, la valeur stratégique d'une ville purement touristique comme Dresde?

Les cités tombèrent comme les poupées à la foire, une à une, au rythme de centaines de raids, dont les plus massifs réunirent bien au-delà de mille bombardiers et des centaines de milliers de bombes. Francfort et sa cité médiévale, Cologne et ses églises romanes, Munich et ses trésors baroques, Berlin enfin, la capitale haïe, toutes y passèrent, à quelques rares exceptions près, au sein desquelles on compte Dresde jusqu'à la Saint-Valentin de l'an de guerre 1945, quelques mois seulement avant la fin des hostilités, l'Armée rouge se trouvant alors à une petite centaine de kilomètres de la ville. [...]

À Dresde, de surcroît, on ne trouvait pas de défenseurs anti-aérienne, personne ne croyant que les Alliés, défenseurs de *democracy and freedom*, oseraient s'en prendre à Florence, Bruges, Venise ou Dresde. Cela n'empêcha pas Winston Churchill de donner personnellement l'ordre de la détruire [...].

Une première vague de 1400 bombardiers anglais lâche ses bombes sur Dresde vers 10h du soir, le 14 février, des bombes incendiaires qui font disparaître la cité historique en l'espace d'une dizaine de minutes, le vieux bois sec centenaire flambant avec une fouguese bonne volonté.

Vers 1h30 du matin, une deuxième vague de bom-

bardiers anglais surgit à point nommé pour jouir de la capitale de la Saxe en flammes, des flammes qui, selon l'*Encyclopædia Universalis*, engouleront 400 000 innocents pris au piège dans un étou de feu. L'eau de l'Elbe bout en effet à gros bouillons, l'asphalte se liquéfie et on crève asphyxié par dizaines de milliers faute d'oxygène à respirer.

Or on ne fut pas davantage Dresde qu'on échappa aux flammes de l'Enfer quand déferla, tombé des airs, le plus monstrueux des tsunamis. Il fera pour cette raison presque trois fois plus de victimes que la bombe atomique à Hiroshima, un massacre dont on se garde bien de parler au royaume des pharisiens.

Ce n'était cependant pas fini, les Américains, *in God they trust*, lançant à leur tour plus de mille bombardiers sur Dresde le lendemain midi, autant de torpilleurs volants acharnés sur une ville qui n'existait plus et dont, à cent kilomètres à la ronde, on apercevait clairement le brasier, témoin de son holocauste.

Les Mustang, pour finir le travail, mitraillèrent les colonnes de réfugiés qui cherchaient à rejoindre Chemnitz ou l'une ou l'autre des petites villes situées autour de la cité défunte.

C'était il y a 60 ans, les 14 et 15 février 1945. Les Anglais à eux seuls balancèrent cette nuit-là 650 000 bombes incendiaires sur le cœur de la Florence du Nord, une superficie comparable à celle de la Vieille Ville de Québec. Le lendemain soir, les mêmes bombardiers largueront 750 000 autres bombes incendiaires sur Chemnitz: il ne restera rien de Chemnitz, pour ne rien dire des réfugiés. [...]

Savons-nous bien que nous avons détruit l'Allemagne, la Normandie, la Picardie, le Japon, la Corée, le Vietnam, le Laos, le Cambodge, l'Afghanistan, la Tchétchénie? Que nous détruisons actuellement Bagdad et l'Irak et qu'au Pentagone pourrait bientôt sonner l'heure de la destruction de l'Irak et de la Syrie?

Allons-nous donc détruire ce qui nous reste de beauté dans le monde, dont les mosquées de Damas, *in the name of democracy and freedom and almighty God?* Qui donc arraisonnera notre nef des fous?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Louise Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Antoine Robitaille (surnuméraire), Michel Garneau (cartographie); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relecteurs); Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page Idéale), Claude Lévesque, Guy Talbot (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marilyne Hamelin, Alexandre Shields (commissaires); à l'information: Gilles Paré (directeur); Manon Deroome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avri, Jean de Billy, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Daniel Paquet, Micheline Land, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Chantre, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida, INFORMATIONNELLE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Lol Sénéchal-Berthiaume, Monique Heureux, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haack (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

SCIENCES

EN BREF

Pour lutter contre le réchauffement, mangez moins

Il y a les cibles habituelles des écologistes: les transports en commun plutôt que l'automobile, la douche plutôt que le bain, les lumières à éteindre, etc. Mais personne n'avait songé à cibler la nourriture, s'indigne Paul Higgins, de l'Université de la Californie. Or les mets abondants qu'on nous sert dans les restaurants représentent un investissement énorme en énergie, la plupart du temps en pure perte puisque cette énergie n'est pas ensuite dépensée en travaux manuels. Résultat: ces nourritures s'accumulent sous forme de gras. Rien qu'un exercice quotidien — parcourir cinq kilomètres à pied ou 20 kilomètres à vélo, comme le recommandent les médecins — contribuerait à éliminer cette graisse — et ça ferait autant d'économisé sur les déplacements en voiture. À l'heure actuelle, 60 % des Américains ne se livrent même pas à cet exercice minimal au quotidien, ce qui explique en partie la montée en flèche de l'obésité.

— Agence Science-Presse

Pour vivre vieux, mangez moins

Chez les grillons, les mâles qui mangent trop bien meurent plus vite. Mais pas parce qu'ils sont trop gras: parce qu'ils s'épuisent à chanter pour les femelles! Véritables Luciano Pavarotti de l'univers grillon, ces mâles profitent en effet d'un régime riche en protéines: celui-ci est directement lié à la qualité de leur chant. Ils commencent à chanter plus tôt et leurs vocalises durent plus longtemps. C'est ce que des biologistes australiens écrivent dans la revue *Nature* après avoir soumis 600 mâles et femelles à différents régimes alimentaires.

— Agence Science-Presse

Un blogue chaud

Par les temps qui courent, les internautes invétérés ne jurent plus que par les blogues: des journaux électroniques plus faciles à concevoir et mettre à jour qu'à l'époque «lointaine» des sites Internet en langage HTML. Et voilà que cette mode des blogues gagne les scientifiques: neuf d'entre eux ont lancé *RealClimate*, dans l'espoir de remettre les pendules à l'heure sur la question du réchauffement global. Le coup d'envoi aura été, en décembre, l'annonce de la sortie du nouveau roman de Michael «Parc jurassique» Crichton, un roman où les promoteurs de la théorie du réchauffement sont présentés au mieux comme des rêveurs, au pire comme des démagogues. Nos neuf climatologues ont donc décidé de prendre la plume électronique pour corriger les erreurs ou omissions qu'ils verront apparaître dans les médias. «*Une brigade d'intervention rapide*», ironise l'un d'eux, Ray Bradley, de l'Université du Massachusetts. Le geste sera salué par tous ceux qui reprochent aux scientifiques de trop s'enfermer dans leur tour d'ivoire. Mais il faudra attendre quelques mois avant de voir si ce blogue passera le cap de l'enfance ou s'il ne déperira pas, à l'image de quantité de forums électroniques, sites Internet militants et autres blogues lancés depuis 10 ans avec un maximum d'enthousiasme... et une absence de moyens financiers. <http://www.realclimate.org>.

— Agence Science-Presse

É.-U.: les immigrants gagnent du poids

Le simple fait de vivre aux États-Unis fait engraisser! Des chercheurs de Chicago ont en effet comparé le tour de taille de 32 000 citoyens américains, à partir d'une vaste étude médicale tenue en 2000. Il en ressort qu'après un an aux États-Unis, 8 % des immigrants sont obèses... et après 15 ans, ils sont 19 %, soit pas très loin de la moyenne nationale (22 %). Un gain de poids significatif apparaît plus précisément après une décennie, écrivent les chercheurs dans le *Journal of the Association médicale américaine*: c'est vraisemblablement le temps qu'il faut aux nouveaux résidents pour modifier leurs habitudes alimentaires! — Agence Science-Presse

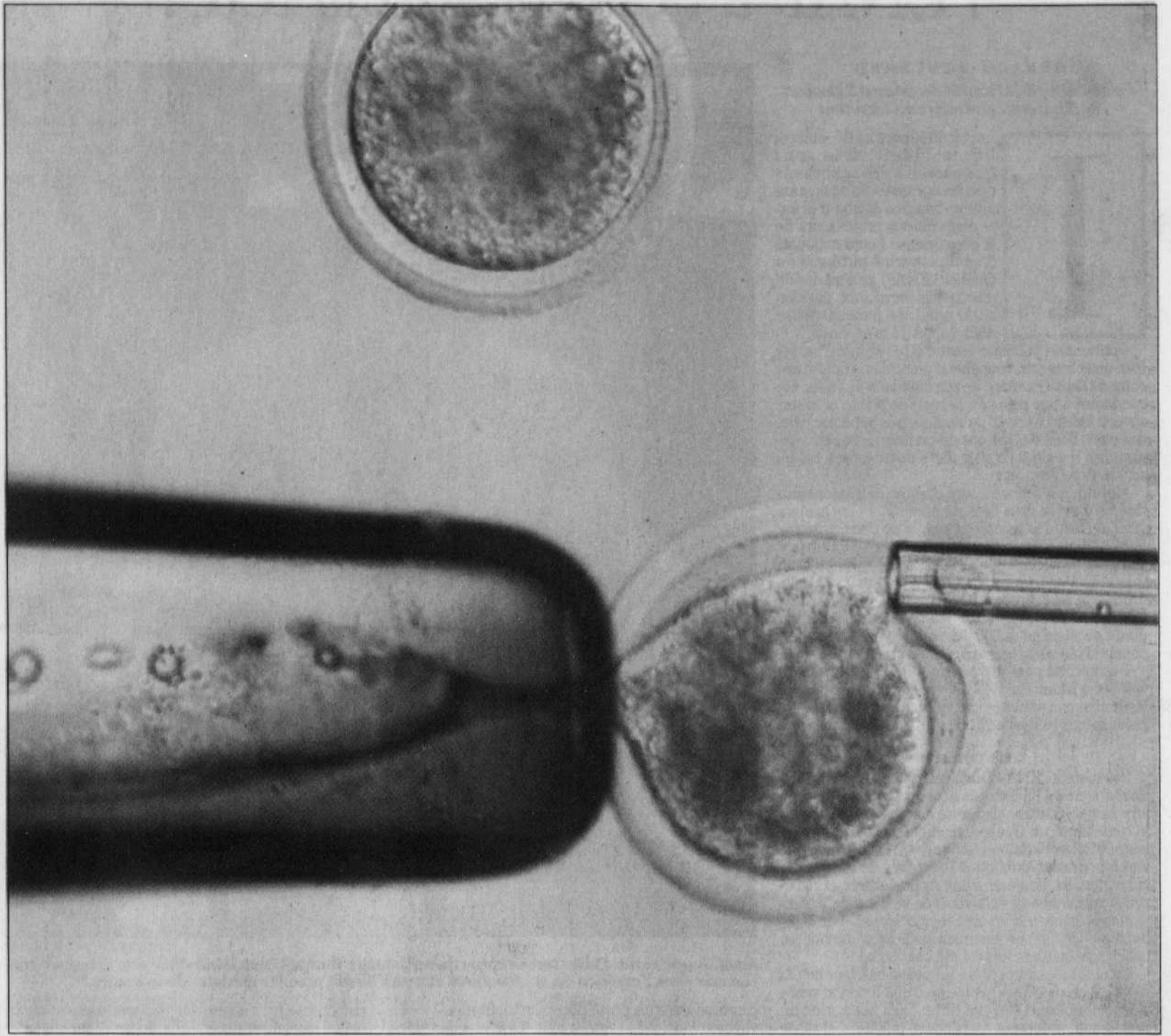
É.-U.: les immigrants perdent la tête

Pas idyllique, l'arrivée aux États-Unis. Des troubles mentaux très variés surviennent à un rythme beaucoup plus élevé chez les enfants des Américains d'origine mexicaine que chez les Américains d'origine mexicaine eux-mêmes. L'épidémiologiste Bridget Grant, de l'Institut national sur l'alcoolisme et la toxicomanie, affirme avoir également trouvé une corrélation similaire chez les «Blancs non hispaniques». Autrement dit, le stress consécutif à un changement de pays et à un choc culturel ne semble pas entraîner de problèmes psychologiques graves chez les immigrants, mais ces problèmes se manifestent chez leurs enfants. Hypothèse: les immigrants de première génération bénéficient souvent du soutien de leur «famille étendue», au contraire de leurs descendants, suggèrent les chercheurs dans les *Archives of General Psychiatry*. Leurs conclusions reposent sur 43 000 entretiens menés en 2001 et 2002.

— Agence Science-Presse

La margarine donne de l'assurance

Une compagnie d'assurances néerlandaise a annoncé qu'elle remboursera ses assurés qui consomment de la margarine et des produits laitiers puisque ces derniers sont réputés faire baisser le taux de cholestérol et, par conséquent, réduire les risques de problèmes cardiaques. Selon la compagnie VGZ, qui assure deux millions de Néerlandais, ce serait la première fois qu'une compagnie d'assurance rembourserait de la nourriture. — Agence Science-Presse



Le feu vert des autorités britanniques permet aux chercheurs de disposer d'embryons humains déjà existants mais aussi de créer des embryons humains à partir de la technique du clonage.

Le «père» de Dolly va cloner des embryons humains

La Grande-Bretagne est le premier pays au monde à autoriser de telles créations à des fins thérapeutiques

Les autorités britanniques ont donné le feu vert cette semaine à l'équipe de biologistes dirigée par Ian Wilmut, chercheur au Roslin Institute d'Édimbourg, pour la création d'embryons humains par clonage. Premier objectif: traiter les affections neurodégénératives avec des cellules souches.

JEAN-YVES NAU

Dernier événement médiatique dans l'espace scientifique du clonage à visée thérapeutique et des cellules souches: la haute autorité britannique en charge des activités d'assistance médicale à la procréation et à la recherche en embryologie (HFEA) a autorisé mardi l'équipe de biologistes dirigée par le «père» de la brebis Dolly à créer des embryons humains à partir de la technique du clonage.

Le professeur Ian Wilmut, chercheur au Roslin Institute d'Édimbourg et membre du King's College de Londres, désirait pouvoir cloner des embryons humains à des fins de recherches qu'il souhaite développer sur le traitement des affections neurodégénératives, parmi lesquelles la maladie de Charcot, ou sclérose latérale amyotrophique. Son vœu est désormais exaucé.

C'est la deuxième fois que la HFEA donne une autorisation de cette nature après celle accordée l'an dernier à une équipe de biologistes de l'Institut de génétique humaine de l'université de Newcastle dirigée par le docteur Miodrag Stjokovic.

Ces décisions ont été prises dans le cadre d'une loi promulguée en 2002 et qui fait de la Grande-Bretagne le premier pays au monde à autoriser — tout en l'encadrant de manière stricte — la création par clonage d'embryons humains à des fins thérapeutiques. La même loi, qui criminalise en outre la pratique du clonage humain reproductif, donne ainsi à la Grande-Bretagne la possibilité d'occuper une position dominante en biologie moderne et de mener des travaux sur les cellules souches et la future médecine régénératrice.

La quasi-totalité des recherches nombreuses, qui font appel à des cellules souches humaines et qui ont été conduites ces der-

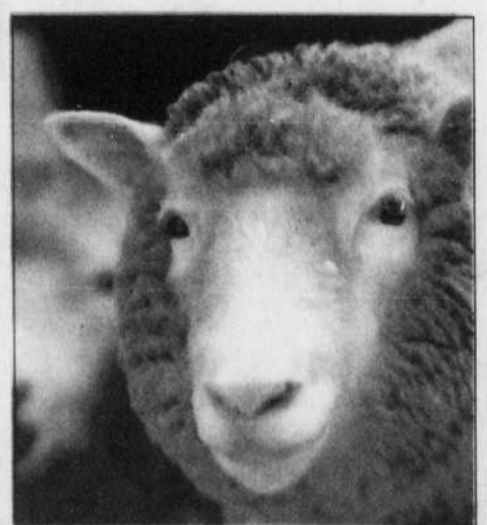
nières années à travers le monde étaient menées à partir de cellules issues d'embryons humains ayant été conçus *in vitro*. Embryons obtenus lors d'opérations d'assistance médicale à la procréation, conservés par congélation, et ne s'inscrivant plus, pour des raisons diverses, dans un projet parental. Le feu vert donné par la HFEA britannique déplace un peu plus les frontières séparant, pour des raisons éthiques et non scientifiques, ce qui est permis de ce qui est prohibé.

L'autorisation permet en effet aux chercheurs des équipes de Newcastle et d'Édimbourg de disposer d'embryons humains déjà existants mais aussi de créer des embryons humains à des fins scientifiques, et ce, à partir de la technique du clonage. La dernière décision de la HFEA dans ce domaine est d'autant plus lourde de sens qu'elle concerne l'équipe qui, pour la première fois au monde, avait réussi, il y a bientôt neuf ans, la création d'un mammifère cloné à partir du transfert du noyau d'une cellule adulte dans un ovocyte énucléé.

Les biologistes qui souhaitent pouvoir conduire ces travaux postulent que les cellules souches issues d'embryons conçus par clonage présenteront des caractéristiques immunologiques de nature à faciliter l'usage thérapeutique qu'ils souhaitent pouvoir en faire. En d'autres termes, ils pensent que les greffes qui seront pratiquées à partir de ces cellules et destinées à lutter contre les affections dégénératives devraient être plus aisément acceptées par les organismes dont provient le noyau cellulaire utilisé lors du clonage.

D'un strict point de vue scientifique, la question est loin d'être tranchée. Certains biologistes estiment qu'il est prématuré et vain de lancer dès maintenant des recherches de cette nature. D'autres, comme le professeur Axel Kahn (Institut Cochin, Paris), font valoir qu'autoriser la pratique du clonage à des fins thérapeutiques dans l'espèce humaine conduira à la mise au point de techniques efficaces qui seront inévitablement utilisées, dans un avenir proche ou lointain, à des fins de reproduction.

Si elle ne bouleverse pas radicalement la donne, l'autorisation donnée par la HFEA confère une nouvelle actualité à cette problématique. Cette instance répond par là favorablement à l'une des équipes — jusqu'à présent spécialisée dans les recherches vétérinaires — qui maîtrisent au mieux la technique du clonage par transfert nucléaire à des fins reproductives dans



JEFF J. MITCHELL REUTERS

La brebis Dolly, premier clone d'un animal adulte au monde.

différentes espèces du genre mammifère. «Notre but est seulement de générer des cellules souches à des fins de recherche, a clairement affirmé le professeur Wilmut. Il ne s'agit absolument pas de clonage reproductif, les œufs — embryons — que nous allons utiliser ne pourront pas croître au-delà de 14 jours, conformément à la législation en place en Grande-Bretagne.»

Depuis la publication scientifique annonçant, le 27 février 1997, dans les colonnes de la revue *Nature*, la création par clonage de la brebis Dolly, le professeur Wilmut n'a jamais varié dans ses déclarations. Participant sans rechigner aux différents débats ouverts par cette nouvelle et spectaculaire avancée scientifique, ce chercheur s'est toujours prononcé contre l'usage qui pourrait être fait de cette technique à des fins de reproduction dans l'espèce humaine. À l'inverse, il n'a jamais caché sa volonté d'user le moment venu de ce nouveau savoir à des fins thérapeutiques.

Au-delà des interrogations éthiques, une importante question se pose. L'expérience cumulée chez l'animal montre que le clonage par transfert nucléaire, loin d'être une technique maîtrisée, est générateur de processus pathologiques à la fois nombreux et fréquents. Comment, dès lors, imaginer que le moment est venu de passer aux premières étapes de l'expérimentation humaine?

Le Monde